

LesEchos

Les Echos, no. 20265

France, jeudi, 25 septembre 2008, p. 5

Politique

Sénat : Larcher terrasse Raffarin dans la course à la présidence

PIERRE-ALAIN FURBURY

Les sénateurs UMP ont choisi le sénateur des Yvelines pour être leur candidat la semaine prochaine. Défait, l'ancien Premier ministre voit, lui, son avenir politique hypothéqué.

Gérard Larcher hier, entouré par Henri de Raincourt (gauche), président du groupe UMP au Sénat et Christian Poncelet, actuel président.

C'est une victoire par K.-O., sans appel, dès la première reprise. Gérard Larcher a remporté haut la main, hier, la primaire organisée par les sénateurs UMP pour désigner leur candidat à la présidence de la Haute Assemblée. Avec 78 voix, le sénateur des Yvelines a été élu dès le premier tour de scrutin, avec une nette avance sur Jean-Pierre Raffarin (56 voix) et sur Philippe Marini (17). Même si Alain Lambert a prévenu qu'il serait lui aussi candidat, comme dissident, l'ancien ministre du Travail semble assuré de succéder, le 1er octobre, à Christian Poncelet, lors du vote de l'ensemble de l'Hémicycle : le parti présidentiel y dispose d'une majorité relative et Gérard Larcher a déjà mené campagne auprès des autres groupes, où il est - à gauche comme au centre - très apprécié.

« On est impressionné de rien »

Le coup est très rude pour Jean-Pierre Raffarin, littéralement sonné à l'énoncé du verdict. « C'est une terrible claque », glisse un ministre. L'ancien chef du gouvernement, qui a fait l'erreur de trop mettre en avant ses liens avec Nicolas Sarkozy (« Ici, dit l'un d'eux, on est impressionné de rien »), avait-il senti le coup venir ? La neutralité affichée la veille par Jean-Claude Gaudin, alors qu'il devait se rallier à sa candidature, n'était pas de bon augure pour lui. Dans son discours précédant le vote hier, Jean-Pierre Raffarin est d'ailleurs apparu tendu et souvent sur la défensive. A la peine pour se départir de

l'image d'un ancien Premier ministre en quête d'un strapontin quand son rival, à l'inverse, mettait en avant son profil de sénateur. « Comme président de la commission des Affaires économiques, j'ai connu les moments les plus intenses de ma vie publique », a insisté Gérard Larcher, promettant de « tout faire » pour qu'« aucun » UMP n'ait, au cours de son mandat, « le sentiment d'être sur le banc de touche ».

Sur le banc de touche, Jean-Pierre Raffarin risque fort, lui, de s'y retrouver. Difficile, pour un ancien chef du gouvernement, de se remettre d'un tel revers. « Il trouvera quelque chose à l'international. Il s'est fait plein de jardins secrets : la Chine, le Québec... Il peut faire des conférences, écrire des livres », veut croire un de ses proches, le secrétaire d'Etat Dominique Bussereau. Rares sont ceux, en tout cas, à l'imaginer conserver son poste de premier vice-président de l'UMP. Il n'avait évoqué son départ que s'il accédait au plateau, mais la pression est forte. « Il ne peut pas rester », assure un ministre proche du chef de l'Etat. Lequel redoute toutefois que le Poitevin ne rentre aussitôt dans une « opposition assez forte ». Tel un « tonton flingueur »...

PIERRE-ALAIN FURBURY

Avec l'aimable autorisation **LesEchos**

LesEchos

Les Echos, no. 20265

Idées, jeudi, 25 septembre 2008, p. 14

L'analyse de

JEAN-FRANCIS PÉCRESSE

Les sénateurs ne font plus chambre à part

JEAN-FRANCIS PECRESSE

C'est la fin d'une « anomalie » française. Le résultat des sénatoriales de dimanche dernier n'est pas qu'un nouveau succès électoral pour la gauche après celui des municipales et des cantonales de mars 2008. Plus que cela, le scrutin du 21 septembre traduit la normalisation républicaine de la Haute

Assemblée. Une normalisation qui ne fait que commencer. Plus à gauche, plus jeune, plus féminin après le renouvellement d'un tiers de ses membres, le Sénat corrige peu à peu ses défauts les plus criants, ceux qui concourent à donner de lui une image anachronique pour ne pas dire archaïque. Voilà dix ans que la Chambre haute, émanation des collectivités territoriales élue au suffrage indirect, traîne comme un boulet l'anathème lancé par Lionel Jospin. Alors Premier ministre, celui-ci l'avait qualifiée d'« anomalie démocratique ».

Le choix du candidat de l'UMP à la succession de Christian Poncelet n'est pas un élément mineur dans le toilettage de cette institution à l'allure surannée héritée du Conseil des Anciens de 1795. La rupture que marquera l'élection au « plateau » du Palais du Luxembourg - équivalent du « perchoir » du Palais Bourbon - tient en partie à un effet de génération, mais pas seulement. Comme ses deux concurrents malheureux, Gérard Larcher se tient au seuil de la soixantaine. Christian Poncelet avait soixante-dix ans lorsqu'il a été élu, en 1998, à la présidence du Sénat. Son prédécesseur, René Monory, en avait soixante-neuf en 1992, et Alain Poher cinquante-neuf en 1968. Si les prétendants de 2008 rajeunissent la fonction, c'est aussi parce qu'ils sont demeurés des membres actifs sinon influents de la vie politique. L'ancien ministre du Budget Alain Lambert, toujours fortement tenté de se présenter le 1er octobre en candidat libre, alimente régulièrement la chronique avec un blog impertinent sur lequel il ne craint pas d'exprimer sans ambages ses désaccords avec Nicolas Sarkozy.

Ce rafraîchissement relatif gagne tout l'hémicycle. La moitié des sénateurs élus dimanche ont moins de soixante ans et le doyen d'âge (Serge Dassault désormais) n'a plus que... quatre-vingt-trois ans. Avec l'élection de dix-huit femmes, le Sénat s'offre aussi le luxe d'être maintenant plus féminisé que l'Assemblée nationale, avec 22 % de sénatrices contre 18 % de députées. Dans un cénacle où les hommes monopolisent les postes de vice-président (sauf un) et les présidences de commission, c'est bel et bien un changement d'époque qui s'opère. Enfin et surtout, le Palais du Luxembourg ne peut plus être considéré comme le bastion inexpugnable de la droite. Malgré sa nette poussée, la gauche n'a certes pas atteint la majorité absolue qu'elle estimait devoir lui revenir au regard de sa position dominante dans les collectivités territoriales - régions, départements, et villes -, dont les élus constituent la base électorale du Sénat. Mais, outre qu'elle y est désormais bien mieux représentée qu'à l'Assemblée nationale, l'opposition a déjà emporté un succès et pris une option sérieuse sur une prochaine victoire.

Le succès acquis est de priver, de facto, le gouvernement de la majorité des trois cinquièmes nécessaire à toute révision constitutionnelle. De difficile, celle-ci est devenue quasi impossible. L'option est celle prise sur le scrutin de 2011 qui amplifiera le mouvement de bascule du Sénat. C'est en bonne partie la conséquence de la réforme du mode de scrutin sénatorial intervenue en 2003. A compter de maintenant, le renouvellement triennal des sénateurs interviendra non plus par tiers mais par moitié. Et la limitation du scrutin proportionnel aux seuls grands départements, considérée à l'époque comme une manoeuvre de la droite pour préserver ses positions, pourrait bien se retourner contre elle. Avec la vague rose des municipales et cantonales de 2008, le scrutin majoritaire dans les « petits » exécutifs locaux contribuera en effet à amplifier la progression de la

gauche au Sénat. En plusieurs endroits, dimanche, la droite n'a résisté, là où elle n'était pas ultra-majoritaire, qu'au bénéfice de la proportionnelle.

Elargissement du scrutin majoritaire, raccourcissement des mandats ramenés de neuf à six ans, turnover plus rapide : avec la réforme de 2003 pourtant adoptée dans l'indifférence, le Sénat rejoint plus qu'on ne le soupçonnait le courant de modernisation d'une vie politique qui privilégie le temps court et une démocratie moins intermédiée. Tout en conservant sa spécificité, qui est d'en amortir la volatilité - son calendrier électoral continue, à la différence de celui de l'Assemblée, d'être indépendant de celui de l'exécutif -, le Sénat n'échappe plus aux mouvements de l'opinion. Les socialistes ont boudé leur plaisir dimanche soir, faisant valoir que le collège des grands électeurs, en majorité issu des communes rurales, favorise structurellement la droite. De fait, alors que 60 % des Français vivent dans les villes, la moitié de ces grands électeurs émanent de communes de moins de 3.500 habitants. Le Sénat représente plus le désert français que la France active. Cela suffit-il à en faire une Chambre « génétiquement à droite » ? Un département aussi rural que la Côte-d'Or a envoyé, dimanche, deux sénateurs socialistes à Paris (et un divers droite), à la place de trois sortants UMP. En pratique, souligne avec raison un sénateur UMP, dans nombre de très petites communes, « le conseil municipal est à droite mais le maire [qui est aussi le grand électeur], à gauche, car il s'agit souvent d'un fonctionnaire qui a le temps d'assumer cette fonction ».

L'idée selon laquelle le collège électoral, figé, du Sénat représente de manière déformée la répartition territoriale de la population française doit aussi être nuancée. Car si le recensement de 1999 avait fait apparaître des déplacements des campagnes vers les villes, les résultats des enquêtes Insee 2004-2006 corrigent cette vision. Depuis 1999, ce sont dans les communes éloignées des « villes centrales » et dans les communes rurales, dont le solde migratoire a même doublé par rapport aux neuf années précédentes, que les gains de population ont été les plus forts. L'adoption, dans la réforme constitutionnelle de juillet, de la proposition du comité Balladur visant à donner à chaque collectivité un nombre de grands électeurs proportionnel à leur population aurait permis de clore ce vieux débat sur la représentativité du Sénat. Les résultats de dimanche confirment que le rejet de cette proposition par les sénateurs UMP n'était guère plus qu'une ultime, mais vaine, tentative de maintenir une domination à durée limitée.

Avec l'aimable autorisation **LesEchos**



Reuters économique
Jeudi, 25 septembre 2008 - 02:00:14 GMT

RESUME DE L'ACTUALITE A 02H00 GMT (25/09)

PARIS - Gérard Larcher s'est imposé hier dès le premier tour dans la primaire interne organisée par le groupe UMP pour désigner son candidat à la présidence du Sénat, qui devrait lui échoir le 1er octobre.

L'ancien ministre du Travail sera opposé au sénateur UMP de l'Orne **Alain Lambert**, qui maintient finalement sa candidature au après avoir entretenu le suspense.

Ses rivaux, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et Philippe Marini, sénateur de l'Oise et rapporteur de la commission des Finances, ont obtenu respectivement 56 et 17 voix.

Avec l'aimable autorisation 

LE FIGARO

Le Figaro, no. 19954

Le Figaro, jeudi, 25 septembre 2008, p. 3

France

Sénat : Larcher gagne son match contre Raffarin

MAJORITÉ Le sénateur des Yvelines a été désigné hier au premier tour comme candidat de l'UMP à la succession de Christian Poncelet.

Pognon, Olivier

GÉRARD LARCHER triomphe. Le sénateur des Yvelines a été élu hier candidat à la présidence du Sénat par le groupe UMP, terrassant l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Le scrutin est sans appel : l'ancien ministre du Travail a été élu dès le premier tour, avec 78 voix, soit 22 de plus que Jean-Pierre Raffarin (56), Philippe Marini obtenant 17 voix. Pour cette élection décisive, les 152 sénateurs du groupe ont tous voté et il n'y a eu qu'un bulletin nul.

Fort de son score, l'ancien ministre du Travail sera, selon toute attente, porté à la tête de la Haute Assemblée, le 1

octobre, lors du vote dans l'Hémicycle. Même si Alain Lambert a annoncé, peu après la primaire, qu'il se présenterait au suffrage de l'ensemble des sénateurs. « Entre ma fidélité à mon groupe parlementaire et à mes valeurs, je choisis mes valeurs », a déclaré le sénateur UMP de l'Orne.

Scrutin catégorique, donc, hier, et qui a surpris. Dans les couloirs, beaucoup de sénateurs reconnaissent qu'ils s'attendaient à un résultat plus serré, et à une élection au second, voire au troisième tour. Mais ils y voyaient un avantage pour l'élection de mercredi prochain : « Au moins, c'est clair », disait Jean-Claude Gaudin. Les deux rivaux malheureux de Gérard Larcher ont salué sa victoire non sans élégance. Pour Philippe Marini, le candidat de l'UMP, « largement désigné, aura une pleine légitimité pour affronter le scrutin du 1

octobre ». « C'est une belle victoire, bravo au vainqueur », a lancé Jean-Pierre Raffarin, dont la déception était visible - il était au bord des larmes. Déception d'autant plus vive que l'ancien premier ministre estimait, la veille du scrutin, pouvoir compter sur quelque 70 voix.

Dans l'entourage du sénateur de la Vienne, on accusait « les dignitaires RI », les anciens compagnons de route Républicains indépendants, de lui avoir manqué. Et on soupçonnait l'Élysée d'avoir, en coulisses, soutenu Gérard Larcher.

« Gagner la bataille de l'image »

Le président sortant, Christian Poncelet, s'est refusé à tout commentaire, se contentant de dire qu'il avait eu « la sagesse de se retirer ». Quant à Gérard Larcher, très ému, il a déclaré « mesurer que cette responsabilité (lui) donne des devoirs » dont celui d'être « à la hauteur de la confiance » qu'on lui a témoignée. « Aujourd'hui, le groupe UMP du Sénat a fait la démonstration qu'on pouvait faire un choix serein, un choix loyal, un choix entre amis », a ajouté le sénateur des Yvelines.

Dans les couloirs, on épiloquait sur les raisons de son succès. Le fait que le sénateur des Yvelines ait été blanchi sous le harnais, qu'il ait franchi un à un tous les échelons du Sénat a joué en sa faveur. « Gérard Larcher a été ressenti par une majorité d'entre nous comme plus proche de leurs préoccupations », expliquait Josselin de Rohan, ancien président du groupe UMP.

Cette primaire s'est déroulée dans la salle Clemenceau, l'une des grandes salles de réunion dans le sous-sol du Palais du Luxembourg. Retransmise à la télévision sur la chaîne Public Sénat, elle a été ouverte par Henri de Raincourt, le président du groupe UMP : brèves interventions des trois candidats dans un ordre tiré au sort - Raffarin, Larcher, Marini -, vote à bulletins secrets.

Les trois candidats ont insisté, dans leurs interventions, sur leur volonté de « renforcer la légitimité du Sénat » (Raffarin), de défendre « l'indépendance du Sénat » (Marini), de promouvoir un Sénat « fier de sa spécificité », « plus visible » qui puisse « gagner la bataille de l'image » (Larcher). Tous trois ont aussi évoqué le risque de voir la gauche devenir majoritaire au Sénat en 2011. Pour Henri de Raincourt, ce vote « valorise le Sénat alors qu'il est l'objet d'une campagne de calomnie ».

Avec l'aimable autorisation 



Aujourd'hui en France

POLITIQUE, jeudi, 25 septembre 2008, p. 4

SENAT.

Larcher met Raffarin au tapis

Nathalie Segauenes

A la surprise générale, l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac a été très nettement balayé dès le premier tour de la primaire interne de l'UMP par son rival Gérard Larcher. Sonné, Jean-Pierre Raffarin va prendre du champ.

COUP DE THEATRE au Sénat : alors que la rumeur donnait depuis plusieurs jours une courte avance de Gérard Larcher, sénateur des Yvelines, sur Jean-Pierre Raffarin, les sénateurs de la majorité ont infligé hier une cuisante défaite à l'ancien Premier ministre, et ce dès le premier tour, dans la primaire interne à l'UMP pour la présidence du Sénat. Sur 152 votants, Larcher a obtenu 78 voix, Raffarin 56, et Philippe Marini, l'outsider, 17. En fin de journée, le sénateur UMP de l'Orne et ancien ministre du Budget, Alain Lambert, annonçait qu'il serait candidat le 1^{er} octobre à la présidence du Sénat, critiquant la « détention de tous les leviers du pouvoir dans les mêmes mains », allusion au fait que Larcher est issu de l'ancien RPR. Un grand oral pour la forme. A 14 h 35, Raffarin s'installe derrière le pupitre de la salle Clemenceau, pour un monologue de quinze minutes. Le teint pâle, la voix blanche, Raffarin commence par des mots de vaincu : « Je pense que la politique est très dure, et souvent injuste. » Puis se ressaisit et, parlant très vite, déroule son projet. Il veut, dit-il, « ouvrir le Sénat : l'agora désormais se passe dans les médias ». Il propose une gouvernance « collégiale, équilibrée et... conviviale : le tour de taille n'est pas un handicap ». Eclats de rire des sénateurs. Le libéral Marini, sénateur de l'Oise, suggère, lui, à ses collègues, comme « premier test de la

modernisation du Sénat », de « surprendre l'opinion en élisant celui auquel on ne s'attend pas ». A savoir lui-même ! Re-éclats de rire. Arrive enfin Larcher. Détendu, il va droit au but : « Les résultats de dimanche sont décevants. Or, en 2011, 70 d'entre nous seront soumis à la réélection, avec le même collège électoral. Il n'y a pas de fatalité pour nous à passer sur les bancs de l'opposition à sept mois de l'élection présidentielle. Le président du Sénat devra en faire l'enjeu essentiel. » Il prône vis-à-vis du gouvernement « la loyauté sans tomber dans l'inconditionnalité ». Et se veut « président des sénateurs ». Un discours très applaudi. Un résultat qui interroge. Raffarin, aux bords des larmes, semble sonné après la proclamation des résultats. Il s'éclipse rapidement, après avoir « félicité le vainqueur ». Christian Poncelet, le président UMP sortant, avoue sa surprise : « Je ne pensais pas que les jeux seraient faits au premier tour. L'appartenance gaulliste de Larcher a dû jouer. » Josselin de Rohan jure que ce résultat « est une affaire purement interne, il n'y a eu aucune influence extérieure ». « Larcher est très proche des sénateurs, très ouvert aux préoccupations des autres, analyse Jean-Patrick Courtois, vice-président du groupe. Dans un monde difficile, cette proximité a joué. » La campagne « trop médiatique » de Raffarin et son affichage aux côtés de Nicolas Sarkozy auraient déplu. Certains vont plus loin : « Qu'il y ait un tel écart de voix signifie qu'il y a eu quelque part un signe adressé au ventre mou du groupe », souligne un sénateur. Sont évoqués des appels de François Fillon à certains sénateurs... en faveur de Larcher. Quel avenir pour Raffarin ? Interrogé vendredi sur son avenir en cas de défaite, Raffarin l'envisageait sereinement : « Je préside la Fondation pour la Prospective et l'Innovation ; je suis sénateur jusqu'en 2014 ; j'ai été Premier ministre et on me demande pour des conférences partout dans le monde », nous confiait ce sinophile et québecologue passionné. Quant à la vice-présidence de l'UMP, il n'y restera pas : « J'ai mille choses à faire, je ne vais pas me bagarrer avec Devedjian et Estrosi. »

Avec l'aimable autorisation 

FRANCE ACTU RÉGIONS

France Actu Régions - Ouest France

Orne

Jeudi, 25 septembre 2008

Sénat : deux Ornais dans la course à la présidence

Un officiel contre un franc-tireur: en confirmant, hier soir à 18h30, sa candidature à la présidence du Sénat, annoncée dans nos colonnes il y a quinze jours, l'UMP Alain Lambert a semé la zizanie dans les rangs de son propre parti. Il a fait le choix de s'affranchir des primaires d'où est sorti vainqueur un autre natif de l'Orne, Gérard Larcher.

Mais comment donc Alain Lambert, qui est aussi le président de l'UMP de l'Orne, va-t-il pouvoir rester crédible auprès de ses propres militants UMP? « La discipline de parti ne peut pas être

supérieure au service des Français », a-t-il martelé hier soir, ajoutant être « trop indépendant pour avoir à me soumettre à ces contraintes ! Le Sénat a été institué au service des Français, il faut arrêter de brandir le drapeau de l'UMP comme prioritaire. L'UMP, ce n'est pas un régiment ! » On l'a compris: Alain Lambert n'est pas du genre à claquer des talons.

Une certitude: sur les moelleuses moquettes du Sénat, on va beaucoup parler aujourd'hui de politiciens ornais! C'est même du jamais vu dans l'histoire politique de notre département. C'est un peu comme un tiercé gagnant: l'Orne sortira de toute façon victorieuse. Le second personnage de l'État sera soit Gérard Larcher, 59 ans, à Flers le 14 septembre 1949. Soit Alain Lambert, 62 ans, né le 20 juillet 1946 à Alençon.

Le rat des villes et le rat des champs

Cette comparaison ne fait pas le jeu d'Alain Lambert qui remet les pendules à l'heure: « Ne dites pas deux sénateurs ornais : je vous rappelle que Gérard Larcher est sénateur des Yvelines ! Moi je suis sénateur ornais. Lui est issu de l'Ile-de-France, c'est l'homme de Rambouillet ». Et de douter que « la province soit bien représentée à travers Gérard Larcher ».

Même si ce dernier a commencé comme vétérinaire du Haras du Pin. Et est le fils de l'ancien maire de Saint-Michel-des-Andaines. Mais Alain Lambert a lu La Fontaine: il sait, lorsque c'est nécessaire, utiliser la tactique du rat des villes contre le rat des champs.

Eric de GRANDMAISON.

Avec l'aimable autorisation **FRANCE** ACTU RÉGIONS



Présidence du Sénat: Alain Lambert veut "apporter un plus" par rapport à Gérard Larcher

AP | 25.09.2008 | 09:50

Le sénateur UMP de l'Orne Alain Lambert, qui a annoncé mercredi qu'il briguera la présidence du Sénat, affirme "pouvoir apporter un plus" par rapport à Gérard Larcher, se décrivant comme le candidat "le plus sarkozyste de tous".

M. Lambert a affirmé jeudi sur LCI que sa candidature à la présidence du Sénat constituait "un plus pour les Français". "Nous avons besoin d'un Sénat totalement indépendant", "qui soit une sorte de contre-pouvoir de l'exécutif donc du président, du gouvernement, et je pense avoir quelques qualités pour pouvoir le faire", a-t-il argumenté. Alain Lambert a annoncé sa candidature mercredi alors que Gérard Larcher venait de remporter la primaire au sein du groupe UMP pour la présidence du Sénat.

"Je suis le plus sarkozyste de tous", a-t-il affirmé, citant la démarche du président de la République en faveur d'une "démocratie irréprochable". "La discipline de groupe, ce n'est pas la discipline d'un régiment", a ajouté M. Lambert. "Lorsque vous êtes absolument convaincu d'avoir des idées qui sont utiles pour la France, non seulement vous avez le droit, mais vous avez le devoir de les faire valoir". "Ce n'est pas une guerre" contre le groupe UMP ni contre Gérard Larcher, a-t-il précisé.

Evoquant le discours économique de Nicolas Sarkozy, attendu jeudi à Toulon, il a souhaité que le président n'annonce "aucune dépense nouvelle", l'appelant à engager la "débureaucratiation de la France" en supprimant "les formalités inutiles" afin de "libérer les fonctionnaires".

"Le Sénat doit se porter garant (...) du retour à l'équilibre de comptes publics en 2012. C'est une nécessité absolue" a-t-il déclaré, revenant également sur le financement du RSA. "Nous avons dans les dépenses actuelles, notamment les dépenses sociales, toutes les ressources nécessaires pour le financer. Il n'est pas nécessaire de lever un impôt nouveau", a-t-il estimé. La création d'une taxe sur les revenus de l'épargne est "un très mauvais signal", une "idée totalement sotte", a-t-il jugé, estimant que cela revenait à "taxer les revenus du travail". AP



Avec l'aimable autorisation

LaTribune.fr Politique

The Associated Press - 25/09/08 à 09:10:27 - 330 mots

France

Larcher veut rénover l'image du Sénat en rendant les débats "plus attractifs"

Gérard Larcher, élu mercredi comme candidat de l'UMP à la présidence du Sénat, dit vouloir rénover "l'image" de la Haute Assemblée, lutter contre l'absentéisme des sénateurs en rendant les débats "plus attractifs", et s'engage en matière de "contrôle des comptes" et de "transparence".

"Je pense qu'il y a une distorsion très forte, parfois caricaturale entre la qualité des travaux du Sénat et l'image" de la Haute Assemblée, a déclaré jeudi l'ancien ministre du Travail sur RTL. Selon lui, il appartient au Sénat "de reconquérir, s'il l'avait perdu, une partie de la confiance" de la population.

M. Larcher a affirmé vouloir rétablir "quelques vérités", soulignant par exemple que "les indemnités d'un sénateur sont les mêmes que celles d'un député", et disant vouloir poursuivre "ce qui a été engagé en matière de contrôle des comptes, de publicité des comptes et de transparence".

Pour lutter contre l'absentéisme des sénateurs, M. Larcher s'engage à créer des "conditions d'attractivité". "La réforme de notre règlement va nous permettre de rendre plus attractive à la fois la séance publique et le travail en commission", a-t-il déclaré, souhaitant des débats "plus courts, plus ramassés, plus attractifs".

La réserve parlementaire, qui permet de répartir près de 300 millions d'euros chaque année, "n'est pas (...) un espèce de magot opaque qui serait distribué", a-t-il estimé, la qualifiant de "levier pour l'aménagement du territoire". "Les conditions de sa distribution feront l'objet d'un échange pour voir dans quelles conditions l'ensemble des sénateurs sur le territoire peuvent en bénéficier", a-t-il promis.

L'ancien ministre du Travail, qui a remporté mercredi la primaire au sein du groupe UMP, sera opposé au sénateur de l'Orne Alain Lambert, également issu de l'UMP, le 1er octobre lors de l'élection pour la présidence du Sénat. AP

sc/pyr

LaTribune.fr



PRÉSIDENTE DU SÉNAT

Présidence du Sénat : Larcher tacle Raffarin

NOUVELOBS.COM | 25.09.2008 | 10:03

7 réactions

La "confiance, ça se tisse", "ça ne se quémande pas", déclare l'ancien ministre du Travail, vainqueur mercredi de la primaire UMP pour la présidence du palais du Luxembourg face à l'ancien Premier ministre.

Gérard Larcher (Sipa)

La "confiance, ça se tisse", "ça ne se quémande pas", a déclaré, mercredi 24 septembre, Gérard Larcher, vainqueur de la primaire UMP pour la présidence du Sénat, face à l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et au sénateur de l'Oise Philippe Marini. (> lire la revue de presse)

"La confiance ça se tisse, la confiance ça ne se quémande pas, a-t-il déclaré à l'AFP sur le perron du Palais du Luxembourg, après sa victoire au premier tour.

"C'est 22 ans de tissage, peut-être", a-t-il ajouté dans un sourire, notant qu'il avait été élu pour la première fois dans cette maison "il y a 22 ans jour pour jour". "Mais c'est aussi l'amour profond de cette institution".

Pas de polémique avec Lambert

Interrogé sur la candidature de l'ancien ministre du Budget et sénateur UMP de l'Orne, Alain Lambert, annoncée après les résultats de la primaire, Gérard Larcher a affirmé qu'il n'était "pas du tout tracassé". "Je respecte son choix", a-t-il dit.

Alain Lambert s'est notamment élevé contre "la détention de tous les leviers de pouvoir dans les mêmes mains" évoquant le fait que Gérard Larcher est issu de l'ancien RPR. Il a également reproché au sénateur des Yvelines d'être "issu de l'Île-de-France" doutant que la "province soit bien représentée".

Alain Lambert a fait part à plusieurs reprises de ses positions divergentes avec son parti. Fin août, il s'était dit dubitatif sur un financement du revenu de solidarité active (RSA) par une taxation du capital. Il avait en outre longtemps été l'un des opposants les plus farouches à la réforme des institutions, avant de s'y rallier, à la dernière minute.

Mettre en avant le rôle du Sénat

Cette bataille pour la primaire et la présidence, "ce n'était pas l'achèvement de ma vie. Mais j'ai beaucoup reçu de cette maison, j'ai envie de lui donner", a par ailleurs affirmé Gérard Larcher.

Le sénateur-maire de Rambouillet (Yvelines) a noté qu'il avait été un des premiers à relever le risque de basculement à gauche du Sénat en 2011, à un an de la présidentielle, "parce qu'il faut dire les choses".

"Il n'y a pas de fatalité au basculement. Il faut que nous montrions ce que nous sommes, car les grands électeurs pourront choisir (lors du prochain renouvellement en 2011) en connaissant mieux le rôle du Sénat", a-t-il estimé.

"Dans cette maison, a-t-il dit, il y a un travail de très grande qualité qui se fait et qui doit être connu". "J'entends nouer avec vous [les médias, ndlr] des rapports pour que nous puissions faire comprendre le rôle essentiel" de cette assemblée, pour "nouer cette médiation (...) entre nos concitoyens et une institution".

L'élection du président du Sénat aura lieu le 1er octobre par l'ensemble des sénateurs en séance.
(Avec AFP)



Avec l'aimable autorisation de



24/09/2008 17:03:39 GMT

LEAD 2 France-Larcher candidat de l'UMP à la présidence du Sénat

(Actualisé avec candidature d'Alain Lambert)

par Emile Picy

PARIS, 24 septembre (Reuters) - Gérard Larcher s'est imposé mercredi dès le premier tour dans la primaire interne organisée par le groupe UMP pour désigner son candidat à la présidence du Sénat, qui devrait lui échoir le 1er octobre.

L'ancien ministre du Travail sera opposé au sénateur UMP de l'Orne Alain Lambert, qui maintient finalement sa candidature au après avoir entretenu le suspense.

Gérard Larcher, qui est âgé de 59 ans, a recueilli la majorité absolue de 78 voix sur 152 votants. Ses rivaux, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et Philippe Marini, sénateur de l'Oise et rapporteur de la commission des Finances, ont obtenu respectivement 56 et 17 voix.

"C'était une belle victoire, bravo au vainqueur!", a commenté, laconique, Jean-Pierre Raffarin.

C'est le mercredi 1er octobre que l'ensemble des sénateurs éliront leur président en séance publique. Le résultat ne fait guère de doute : Gérard Larcher devrait succéder, sauf coup de théâtre, à Christian Poncelet qui occupe le fauteuil présidentiel - le "plateau" - depuis 1998. Ce dernier a renoncé à se représenter.

Bien que la gauche ait gagné 26 sièges dimanche dernier, lors du renouvellement par tiers des effectifs du Sénat, la droite demeure en effet majoritaire dans la Haute assemblée.

Le Sénat compte désormais 343 membres.

"Aujourd'hui, le groupe UMP du Sénat a fait la démonstration qu'on pouvait faire un choix serein, un choix loyal, un choix entre des amis. Car aujourd'hui, nous avons besoin des uns et des autres. C'est en tout cas mon état d'esprit", a déclaré Gérard Larcher.

"Je vais être digne de toute la confiance que vous m'avez témoignée pour qu'ensemble nous donnions à cette institution, si essentielle pour la République, cette vérité, cette vitalité qui contribuent à la fois aux valeurs de la République et à la volonté de réforme exprimée par le président de la République", a-t-il poursuivi.

La voie paraît désormais libre pour l'ex-ministre, même s'il devra tenir compte du "cactus" Lambert.

"DEUX PETITS INCONVENIENTS"

L'ancien ministre UMP du Budget, qui avait refusé de se plier à la primaire, a annoncé mercredi soir sur Public-Sénat qu'il maintenait sa candidature.

"Je constate que le choix fait par l'UMP de désigner Gérard Larcher comporte deux petits

inconvenients", a expliqué le sénateur de l'Orne, ex-membre de l'UDF.

"Le premier, c'est qu'il est issu de l'Ile-de-France", a-t-il souligné avant d'ajouter que le président de la République, le président du Sénat, le président de l'Assemblée, le président du Conseil constitutionnel, le premier président de la Cour des comptes et le Premier ministre sont tous issus "de la même ancienne famille politique", le RPR.

S'il est élu, Gérard Larcher deviendra le deuxième personnage de l'Etat, derrière le président de la République et devant le Premier ministre.

L'alinéa 4 de l'article 7 de la Constitution prévoit qu'en cas de vacance de la présidence de la République, le président du Sénat assure l'intérim.

Le centriste Alain Poher, alors président du Sénat, avait ainsi assuré l'intérim en 1969 lorsque le général de Gaulle démissionna de ses fonctions, puis en 1974 lors du décès de Georges Pompidou.

La présidence du Sénat suscite bien des convoitises.

En plus de sa place dans la hiérarchie de la République, l'occupant du "plateau" bénéficie de nombreux honneurs et avantages.

Aussi la Haute assemblée est-elle régulièrement épinglée. Ainsi, cet ouvrage récemment publié : "Le Sénat, enquête sur les superprivilegiés de la République".

Outre son important budget de fonctionnement, son imposant patrimoine immobilier, le Sénat est accusé de mener grand train, ses membres de s'intéresser davantage aux missions dans de lointains pays qu'aux travaux en commission.

En présentant sa candidature à ses collègues du groupe UMP, Gérard Larcher a dénoncé ces critiques. "Je ne peux pas me résoudre à voir le Sénat vilipendé si injustement. Nous devons mettre fin à cette situation caricaturale. C'est clairement un de mes objectifs", a-t-il dit. (Édité par Sophie Louet et Gilles Trequesser)

Avec l'aimable autorisation de **REUTERS** 



Jeudi 25 Septembre 2008

France

Sur le terrain, ses députés se font engueuler...

Pourquoi la droite perd la tête

C'est son logiciel de base - la diminution des impôts - qui a été atteint. Malgré les machines arrière gouvernementales sur le bonus-malus écologique, malgré les modifications du financement du RSA, le malaise reste profond. La majorité attend du chef de l'Etat qu'enfin il dise où il va

Nicolas Sarkozy

La crise mondiale bat son plein, les élus de la majorité, déconcertés, tempêtent, l'électorat désapprouve, et pourtant tout semble rentrer dans l'ordre. Il aurait suffi que le président enterre la taxe pique-nique et renvoie à plus tard l'extension du bonus-malus pour que le calme revienne au Parlement. La meilleure preuve, dit-on encore, c'est que cette majorité, soi-disant à feu et à sang, a voté le RSA après avoir obtenu le plafonnement des niches fiscales suggéré par Pierre Méhaignerie. Tout baignerait donc. C'est oublier que le malaise de la droite provoqué par les mesures économiques et fiscales de Nicolas Sarkozy est profond. C'est le logiciel de base des libéraux - la diminution des impôts - qui est atteint.

Lorsque le président de la République annonce fin août la création du RSA et d'une taxe de 1, 1% sur les revenus du capital pour le financer, Hervé Mariton, député UMP de la Drôme, dégage le premier: «Le financement du RSA n'est pas acceptable», décrète-t-il en dénonçant la hausse des prélèvements obligatoires. Une semaine plus tard, Jean-François Copé lui emboîte le pas: «J'appartiens à une majorité qui préfère qu'on baisse les impôts», lâche-t-il dans «le Monde». Entre -temps, le président du groupe UMP a pris connaissance du sondage Ifop suivant lequel 60% des Français (65% des ouvriers, 70% des employés) désapprouvent le mode de financement. Il a aussi mesuré la grogne qui monte chez ses députés. Tous se font engueuler. Sur le terrain, petits ou gros épargnants, agriculteurs, retraités, tous leurs électeurs n'ont qu'une phrase à la bouche: «Les riches doivent payer aussi.» Les annonces désordonnées de Borloo et de Kosciusko-Morizet comme leur guéguerre avec Bercy achèvent de mettre à vif les nerfs des élus de la majorité.

Mais c'est le sénateur UMP Alain Lambert qui met vraiment les pieds dans le plat. Dans une incroyable interview à «la Croix», ce proche de Nicolas Sarkozy, ancien ministre délégué au Budget, se demande si ses «amis de droite» n'ont pas «des difficultés à assumer leurs convictions en matière fiscale». Faute d'avoir endossé «la nécessaire suppression de l'ISF, explique-t-il, la droite a inventé le

bouclier fiscal», qui n'a «pas eu les effets escomptés». Et Lambert d'enfoncer le clou: «Si la droite n'assume pas aujourd'hui clairement ce qu'elle est, c'est-à-dire une pensée politique convaincue que c'est la création de richesses qui réduira la pauvreté, je ne vois pas pourquoi les électeurs de droite voteraient demain pour elle.»

Alain Lambert a mis le doigt sur la plaie. Car les annonces de cette fin d'été ont semé le doute dans les esprits. Désormais tous se posent la question: où est la cohérence de la politique économique? En cause: «l'activisme» présidentiel. «Les gens et les élus locaux y perdent leur latin», constate Pierre Méhaignerie, président de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale. «On fait du court terme», déplorent d'autres élus UMP, quelle que soit leur sensibilité, centriste, libérale ou gaulliste. En cause surtout: l'ambiguïté de départ du projet présidentiel, son péché originel. Le candidat de l'UMP avait tout promis, au risque d'être parfois contradictoire: réhabiliter la valeur travail mais baisser l'impôt sur les successions, baisser l'impôt sur le revenu et résorber le déficit budgétaire à l'horizon 2012, augmenter le pouvoir d'achat et alléger les charges des entreprises. Aujourd'hui, personne ne s'y retrouve. «Pendant la campagne, on a eu un débat de personnes, pas un débat de fond», estime Hervé Mariton, qui juge urgent de l'organiser aujourd'hui pour préserver les chances de la droite en 2012. Même avis de François Goulard (voir encadré), pour qui le projet présidentiel n'allait pas au fond.

Plus grave selon beaucoup, l'absence de discours fondateur à l'automne 2007 alors que la crise financière américaine avait éclaté pendant l'été. Où est la pédagogie présidentielle? demandent depuis un an les élus de droite, qui sont en outre pour la plupart consternés par «l'absence totale d'une politique de l'offre». Libéral un jour, interventionniste le lendemain, Sarkozy-le-pragmatique déconcerte ses troupes. On comprend mieux dans ces conditions pourquoi les couacs de ces dernières semaines et les perspectives d'une «fiscalité punitive», dicit Mariton, ont fait exploser la marmite. Et le plafonnement des niches fiscales, parade trouvée in extremis pour financer le RSA, ne convainc qu'à moitié. De l'avis de beaucoup, «ça ne trompe personne et ce n'est pas ça qui apaisera les petits épargnants».

Elus cherchent boussole désespérément. «Aujourd'hui, on se dit qu'on n'est pas à l'abri d'une surprise chaque semaine», lâche, désabusé, un député francilien alors qu'un autre avoue ne plus savoir «à quel saint se vouer» et réclame «un véritable diagnostic et enfin un discours de vérité». C'est pour répondre à l'attente de sa majorité et de son électorat que Nicolas Sarkozy a décidé de clarifier les choses ce jeudi dans une intervention à Toulon qui se veut «pédagogique». Les convaincra-t-il?

CAROLE BARJON



Avec l'aimable autorisation de



Mercredi 24 Septembre 2008 - 19:20

Politique

Sénat: Lambert confirme sa candidature

Le sénateur UMP de l'Orne Alain Lambert a annoncé mercredi qu'il serait candidat le 1er octobre à la présidence du Sénat contre Gérard Larcher, candidat élu par son groupe lors d'une primaire. "Oui je serai candidat", a dit l'ancien ministre du Budget sur la chaîne Public-Sénat. "Entre ma fidélité à mon groupe parlementaire et à mes valeurs, je choisis mes valeurs", a-t-il expliqué pour justifier sa candidature. Alain Lambert a peu de chances de l'emporter le 1er octobre, les sénateurs UMP s'étant engagés à soutenir le vainqueur de la primaire interne au groupe.

Avec l'aimable autorisation de 